



TRONCHY

Bulletin Municipal 2024

Photo: Etang Gilet



Sommaire

Le mot du maire

2

Le bilan de mi-mandat

3

L'école

4

Le restaurant communal

5

L'Association des Parents d'Elèves

6

Les associations

7

L'action sociale

9

Le marronnier de l'école

10

Dossier : La sécurité des anciens

11

Une graine de champion à Tronchy

13

Lutter contre la faune et la flore invasive

14

L' enrôlement de tronchysois

15

L'état civil

16

Les châteaux d'eau

17

La vie communale

18

Information communale

19

Informations utiles

20

Le compostage devient obligatoire

21



Le mot du maire



Chères Tronchysoises, chers Tronchysois,

C'est avec un grand plaisir que l'équipe des agents et des élus vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons santé et bonheur pour vous et vos proches, ainsi que la réussite dans tous les projets qui vous tiennent à cœur...

Je tiens à saluer les nouveaux habitants communaux et leur souhaiter la bienvenue dans notre village mais également remercier l'ensemble des habitants bénévoles œuvrant au sein des associations qui animent notre village.

A ces gratitudes, je désirerais aussi associer tout particulièrement nos agents communaux souvent les oubliés de ces remerciements.

Il est si facile de les blâmer (la critique est facile mais l'art est difficile), et pourtant, ils assurent leurs missions avec dévouement, savoir-faire, rigueur et sens du service public.

Nos pensées vont également aux familles endeuillées et aux personnes malades en cette fin d'année.

Ces vœux qui arrivent à mi-mandat sont aussi le moment de faire le constat de l'année écoulée et de se projeter dans l'année qui débute. Ce bilan d'étape marque une volonté de transparence sur les actions engagées par une équipe qui se bat pour Tronchy et à qui je tiens à rendre hommage.

Merci aux élus, adjoints, conseillers municipaux pleinement impliqués à mes côtés, ne comptant ni leur temps, ni leur énergie et qui m'ont apporté

un soutien sans faille lors de moments particulièrement difficiles. Il me paraît important de ne pas éluder le contexte difficile et l'atmosphère parfois délétère, dans lesquels cette équipe municipale a dû évoluer, ni les turbulences, ni les difficultés bien nombreuses auxquelles nous avons été confrontés.

C'est avec passion pour notre commune, pour les Tronchysoises et Tronchysois, sans aucune distinction, que nous avons fait face et poursuivons notre tâche avec le même état d'esprit : vous servir avec l'humilité d'élus à votre service, conscients d'être de passage et ne détenant aucun droit particulier sur notre mandat.

C'est de la confiance que vous nous avez accordée que nous tenons notre légitimité, et c'est bien naturellement que nous avons pris le parti de vous livrer, à mi-mandat, l'examen du chemin parcouru. Ce bilan doit être un lien entre ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire. Et il y a tant à faire !

Vous en découvrirez le détail à la page suivante.

Je tenais à vous informer que le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal couramment appelé PLUI, qui est un document obligatoire, visant à indiquer les grands principes de développement en terme d'urbanisme qui tiendra compte de la Loi Climat et Résilience et de la définition d'une « zéro artificialisation nette » va entrer en vigueur en 2024. L'artificialisation des sols et son imperméabilisation totale ou partielle entraîne un changement irréversible d'usage des sols, préjudiciable à l'environnement. C'est ainsi que la restriction drastique des terrains à bâtir dédiés à la maison individuelle devra favoriser la construction de petits collectifs au détriment de l'étalement immobilier. Cela risque de ne pas plaire à tout le monde...Y compris à celui qui aura la charge d'appliquer le règlement c'est-à-dire votre serviteur.

En conclusion, je formule le vœu que 2024 soit pour notre commune une année heureuse et sereine, que cette année permette à Tronchy d'assurer son développement tout en préservant son exceptionnel cadre de vie. Enfin, Jean Jaurès disait très justement : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

Bien cordialement,

Sébastien JACCUSSE, le Maire

Le bilan de mi-mandat

Les réalisations 2020/2023 :

- Le nettoyage de la totalité des berges du Tartre,
- La rénovation de l'éclairage de la salle de classe avec des LED basse consommation
- L'étude de la rénovation énergétique de la Mairie
- Le nettoyage régulier du cimetière
- La réfection de la route aux fourchettes
- Le nettoyage et curage de la totalité des berges de la Tenarre
- Le déplacement du point propre derrière la Mairie
- La réfection de la route du Moulin de la Coudre
- La réfection de l'impasse des Vallots
- L'agrandissement de la chaussée dans le virage à la Coudre
- L'ouverture d'une place de taxi



Reste à faire 2024/2026 :

- Le nettoyage des berges du Moulin de la Mie reporté en 2024 suite aux pluies importantes de cette automne.
- Les travaux d'économie d'énergie pour le bâtiment de la Mairie (projet financier d'ampleur pour notre commune qui doit être mûrement réfléchi)
- Les travaux de sécurisation des bâtiments communaux avec la mise en place de la vidéo-surveillance pour éviter les incivilités et cambriolages
- Le recrutement en 2024 d'un nouvel agent pour la voirie et l'entretien (ou contrats ponctuels).
- La mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme rédigé par tous les élus de la Communauté de Communes.



Compte administratif 2022 (validé en conseil municipal)



INVESTISSEMENT

	Prévu au budget 2022	Réalisé
Dépenses	211 431 €	17 667,46 €
Recettes	211 431 €	1 097,07 €

FONCTIONNEMENT

	Prévu au budget 2022	Réalisé
Dépenses	277 291 €	203 430,77 €
Recettes	277 291 €	173 626,18 €



L'école



Les élèves nettoient la nature

En mai, les élèves de la classe de CM2 ont sillonné la commune en petits groupes afin de ramasser les déchets et ainsi nettoyer la commune. Quelques habitants et élus étaient venus leur prêter main forte.



A la découverte des ânes tronchysois

La veille des grandes vacances, les élèves de l'école ont été accueillis chez Alain et Bernadette, propriétaire d'ânes et nouveaux habitants. Ainsi les enfants ont pu approcher et découvrir ces animaux, poser toutes leurs questions et nourrir les 2 baudets.



TRONCHY a accordé l'achat des chocolats de Noël pour 2022 pour le RPI des 3 communes : Lessard, Thurey et Tronchy.

Céline Perrot, est toujours l'enseignante de la classe unique de l'école primaire de Tronchy (qui fait partie du RPI avec Thurey et Lessard). Cette année elle enseigne auprès de 18 CM1



et 8 CM2. Pendant les vacances de Toussaint le grand écran numérique interactif, outil indispensable pour inciter les enfants à participer aux cours, a été changé.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, prenez rendez-vous en Mairie (03.85.96.41.29)

Une école de plus en plus économe en énergie

En 2023 la municipalité a décidé de changer toutes les ampoules de l'école par des LED, beaucoup plus économes en énergie.

Des bons d'achat pour Noël

En décembre dernier, la municipalité a distribué 44 bons d'achats de Noël d'une valeur de 20 € pour que chaque enfant de la commune âgé de moins de 12 ans puisse s'offrir un cadeau dans les magasins King Jouet.



Le restaurant communal

Cette année, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le reste à charge pour les parents malgré la flambée des prix des matières premières et des prestations. Ainsi, la commune continue de subventionner une partie du coût des repas de chacun des 23 enfants. Les parents, eux, ne sont facturés que 6,30 €.

Ces repas ne sont pas réservés exclusivement aux écoliers puisque chaque adulte de TRONCHY peut venir chercher un repas ou le partager avec les enfants le midi.

Il suffit de s'inscrire 48 heures à l'avance à la Mairie ou par mail à contact@tronchy.fr

Les écoliers vous attendent avec impatience !

Tarifs *adulte: 10 € (vendu à prix coûtant)*

enfant: 6,30 € pour les réguliers et 6,80 € pour les occasionnels

Les menus sont mis à disposition de tous sur le site www.tronchy.fr par période dans la rubrique « Enfants ».

Bienvenue à Mme Delphine Authier, nouvelle employée de cantine.

Delphine travaille au restaurant scolaire depuis la rentrée de septembre aux côtés d'Isabelle, en remplacement de Céline .

Tous les jours, Delphine sert les petites têtes blondes, débarrasse les tables une fois le repas terminé et surveille la récréation.




**CARTE permettant l'exercice
d'une ACTIVITÉ AMBULANTE**
CARTE N° CMA-2022-054774

Nom de naissance : GAUTHERET
Nom d'usage : GAUTHERON
Prénoms : BERNADETTE HENRIETTE
Né(e) le : 04/03/1958 à : DELLE
Nationalité : Française

Domicile :
380 RUE DES COTTINS
71440 TRONCHY

N° unique d'identification : 442993077

**CARTE permettant l'exercice
d'une ACTIVITÉ AMBULANTE**

CARTE N° CMA-2022-054774
LIMITE DE VALIDITÉ 11/04/2028
Descriptif de l'activité ambulante :
RESTO RAPIDE FAB DE PRDT SUCRES SALES VTE
PRDT AGRICOLES BOISSONS ALCOOLISEES ET NON
ALCOOLISEES CONFISERIES CHOCOLATS


www.artis...

Carte délivrée par la CMAR Bourgogne-Franche-Comté : D
Le 11/04/2022 Le Président BOYER

Un repas de fêtes pour Noël

Comme chaque année, le 16 décembre, la cantine fête Noël avec un repas spécial pour les enfants qui ont déjeuné en compagnie de quelques conseillers.





L'Association pour les enfants (APE)



Victoria & Julia



La kermesse

Le 17 juin dernier, les enfants de CM2 ont participé à leur dernière kermesse. Un moment de joie et de souvenirs à jamais gravés dans leurs mémoires de néo-collégiens.



L'APE, une association de parents investis pour les enfants

L'APE regroupe des parents bénévoles d'enfants scolarisés sur l'ensemble du RPI. Ils créent des manifestations pour récolter des fonds et apportent aux maitresses des budgets supplémentaires pour la réalisation de projets : classe verte, piscine, vélo, roller, achats de matériaux pour les écoles ...

Le bureau : Céline GUILLEMIN (présidente), Hélène MARTIN (trésorière), Mélanie RUDELLE (vice-trésorière) Marie MERLE (secrétaire), Céline JOUVENCEAU (secrétaire adjointe).

Planning des manifestations :

VENTE DE CHOCOLATS : Novembre 2023.

VENTE DE GALETTES (salle des fêtes de Tronchy) : 12/01/2024.

TOMBOLA et CARNAVAL (salle des fêtes de Thurey) : 15/03/2024

VENTE D'OBJETS (Avril/Mai)

VENTE LEGENDES GOURMANDES (Mai/Juin)

KERMESSE : 22/06/2024 à Lessard-en-Bresse

Les soirées pré-ados

Depuis 4 ans, chaque mois, une soirée est dédiée aux pré-ados (du CE2 à la 6ème) afin de sortir du cadre scolaire mais aussi familial pour jouer, s'amuser, rigoler, danser, papoter et créer des liens d'amitié sans écran, ni téléphones portables, autour d'un repas tout en étant encadrés par des parents. Les enfants sont sous leur responsabilité pendant toute la durée de la soirée (de l'arrivée au départ). Aucun enfant ne repart seul à l'issue de la soirée !

Date des prochaines soirées à la salle pour tous de Lessard-en-Bresse :

15.12—26.01—29.03 -

31.05 -





Les associations

La Maison des Assistantes Maternelles



C'est dans la bonne humeur que la MAM « la Nature en Saine » a fêté ses 5 bougies cette année. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Vicky, assistante maternelle agréée depuis 2020, a eu son 4ème agrément.

C'est dans une ambiance familiale, joviale et géniale que Noémie et Vicky accueillent 8 enfants cette année.



Pour tout renseignement :

lanatureensaine01@gmail.com

09.54.04.78.58

La Société de Chasse

Cette année la société de chasse a organisé comme l'an dernier une vente de terrines de chevreuil et civets de sanglier pour Noël à la cabane de chasse.



Nombre de nuisibles prélevés sur la commune :

6 renards / 1 martre / 2 fouines / 71 ragondins / 167 corbeaux / 5 pies

Ouverture générale : 17 septembre—début des battues 5 novembre

Fermeture générale : 28 février

Bureau : PLATRET Philippe - 06 07 90 68 04

Trésorier PLATRET Franck (piégeur agréé 06 47 74 01 62)

Secrétaire THEVENIAUX Yannick

Les corbeaux : véritables nuisibles pour la biodiversité et les cultures, les corbeaux sont piégés dans des cages pour être relâchés ultérieurement dans les bois. Cette année le piège a été l'objet d'un acte d'incivilité (porte arrachée).





Donner de son temps

LA FNACA (de St Germain-du-Plain)



Fédération ayant pour but la défense des droits d'anciens combattants. Les veuves continuent souvent l'adhésion de leurs maris décédés. A St Germain le comité FNACA fête ses 53 ans cette année et est affilié à la fédération nationale du même nom. Spécifique à la guerre d'Algérie, reconnue guerre il n'y a pas si longtemps, près de 30 000 soldats y ont laissé leur vie. Ce sont les derniers combattants à avoir participé à une guerre sous le terme de conscription. Fort de 61 adhérents dont 26 veuves, 11 sympathisants complètent les effectifs. Nous participons aux diverses commémorations patriotiques mais également à un voyage annuel, quelques repas, un après-midi jeux qui nous permettent de garder de bons liens entre nous à l'automne de notre vie.

Le 19 mars c'était les 60 ans de la FNACA!

L'esprit de Noël a envahi notre beau village



Si vous avez des décorations de Noël qui prennent la poussière, vous pouvez en faire don à la commune qui se fera une joie de créer une ambiance festive.



Des conseillers engagés et dévoués pour préserver la qualité de vie à Tronchy comme le nettoyage de la cour de l'école et l'évacuation des feuilles du marronnier en automne pour palier aux chutes des enfants.



L'Action Sociale

Distribution des bons d'achat :



Samedi 18 décembre, les personnes de plus de 70 ans n'ayant pas participé au repas des anciens ont reçu un bon d'achat pour fêter Noël et leur permettre de s'offrir un petit plaisir grâce à l'Action Sociale Communale. Les élus, chaudement habillés sont passés chez chacun des bénéficiaires. L'occasion de s'assurer que tout se passe bien pour ces administrés fragiles et quelquefois isolés.

Les jeunes ne sont pas oubliés. Comme chaque année, chaque tronçyssois âgé de moins de 12 ans a reçu un bon d'achat valable chez King Jouet pour se faire plaisir pour Noël.



Des brioches distribuées aux anciens :



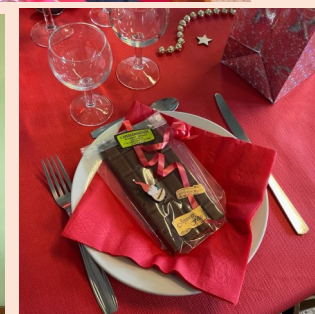
Le 1er juillet, les aînés ont reçu la visite des élus et bénévoles. A cette occasion, une brioche leur a été offerte pour fêter l'arrivée de l'été et des fortes chaleurs. Ce fût également un moment propice aux échanges avec ces personnes quelquefois isolées.

Si vous avez 70 ans dans l'année n'oubliez pas de vous faire connaître à la mairie

En cas de besoin, vous pouvez prendre RDV avec Mme Merle à la Mairie

Le repas des anciens

Le 3 décembre les aînés de la commune âgés de plus de 70 ans se sont retrouvés pour partager ensemble un bon repas de Noël offert par l'Action Sociale à la salle des fêtes.





Le marronnier de l'école

Quand on demande aux anciens du village depuis quand ce marronnier a-t-il été planté ? ils vous répondent :

« Ah !... Ce marronnier là ... il a toujours été là !!! »

On aurait tendance à poser ces questions à son propos ...

« Quel âge as-tu ?... Qui t'a planté ? Combien d'élèves sont venus sous ton feuillage ramasser tes fruits à l'automne pour en confectionner des bonhommes ... des collages ... ? Combien d'enfants sont venus se confier sous ton ramage ou te compter leurs rêves? »

... et sa réponse serait ...

« - Qui j'ai vu passer nombre d'enfants depuis plus d'un siècle, les photos de classe chaque année mais je me garde bien de tout vous dire ! Au cours du 19ème siècle, j'aurais pu être en concurrence avec le tilleul, mais lui, depuis la Révolution, était par préférence, planté sur les places de villages et symbolisait la Liberté.... moi, j'ai donc connu un certain engouement à être planté dans les cours d'écoles, non seulement car j'abritais de mon ombre généreuse, des décennies d'écoliers jouant aux billes ou à la marelle, mais également, je faisais l'objet d'une observation assidue; l'instituteur pressait toute la classe sous ma ramure à l'éclosion de ma première feuille qui marquait l'arrivée du printemps. »

Cette observation de l'éclosion s'est perpétuée au 19ème siècle sous «Le marronnier du 20 mars aux « Tuileries » à Paris et aujourd'hui encore en Suisse, auprès du marronnier Officiel de la treille de Genève où le Sautier du Grand Conseil (une sorte d' Huissier municipal) décrète le «Jour du Printemps» et débourement de sa première feuille, et le communique à la presse qui peut alors l'annoncer officiellement.

La presse, de ce fait, ne dit-elle pas à propos d'un événement qui revient chaque année à la même date, que c'est un « marronnier » justement ? ». Bien qu'il ne pousse pas spontanément dans nos forêts, le marronnier d'Inde semble avoir toujours vécu dans nos contrées tant on le trouve partout dans les avenues et jardins, mais il est introduit en 1615 en France par le botaniste François Bachelier qui plante le premier spécimen rapporté de Constantinople, à Paris, dans la cour de son Hôtel de Soubise. Les ambassadeurs et commerçants échangeant avec l'empire ottoman prélevaient des marrons sur les arbres des jardins de Constantinople et favorisaient leur distribution en dehors de leur berceau d'origine. Charles de L'Ecluse (1526-1609), médecin et botaniste, est le premier à le décrire et l'introduire dans le Nord de l'Europe. Contrairement à ce que son nom suggère, il est originaire de la péninsule des Balkans, où il a survécu à la glaciation de -10 000 ans avant J.C, et plus précisément de Bulgarie où une population indigène compacte, très protégée par les autorités, crée une « forêt relique » limitée sur 9 hectares dans la montagne Preslav. D'Inde était un terme communément employé au 16 ou 17ème siècle pour désigner une plante ou un animal exotique qui arrivait d'un ailleurs ... cochon d'Inde, œillet d'Inde, coq d'Inde, etc...



LA SALLE AUX MARRONNIERS
L'Amphithéâtre des marronniers, vers 1780. Gravure. Vues de Versailles, Serie 1980s, Châteaux et Musées royaux. Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon GR 198.39
Château de Versailles, Site RMN Grand Palais/Strasbourg France

Si l'on traduit son nom scientifique « Aesculus hippocastanum » ; Aesculus serait étymologiquement rapprochant du grec ancien aegilops qui signifierait « sorte de chêne », et hippocastanum ; hippos = cheval et castanum = châtaigne. Ses fruits étaient utilisés autrefois pour tonifier les chevaux et soigner leurs dermatoses et maladies pulmonaires, d'où la présence de marronniers d'Inde dans les cours des haras nationaux. Traditionnellement utilisé en pharmacopée comme fluidifiant sanguin pour soulager les jambes lourdes, les œdèmes et problèmes circulatoires veineux, il augmente la résistance des vaisseaux sanguins et facilite la circulation cardiaque. Les anciens conservaient la coutume de glisser un marron dans la poche de leur pantalon pour se préserver des rhumatismes... La grandeur de ses frondaisons et son aspect exotique en ont fait un sujet de choix pour agrémenter les parcs privés et créer des alignements ombragés en bordure de routes. Louis XIV ordonne que lui soient dédiées des allées dans le jardin des Tuileries et trois chambres de verdure à Versailles : le Parterre des marronniers, la Salle des marronniers, L'Amphithéâtre des marronniers.





La sécurité des anciens

Les personnes âgées sont particulièrement vulnérables et doivent de plus en plus faire face à des personnes sans scrupules qui essaient d'abuser d'elles. Nous ne parlons pas d'abus physiques mais plutôt d'arnaques, escroqueries et autres abus de faiblesse qui sont aujourd'hui monnaie courante.

Les situations rencontrées couramment:

L'abus de faiblesse général: lorsque quelqu'un de proche ou un inconnu profite de l'ignorance d'une personne, de sa faiblesse physique ou mentale afin de l'inciter à faire, ou ne pas faire des actes qui auront des conséquences préjudiciables pour elle-même, comme la souscription à un abonnement téléphonique alors qu'elle n'a pas de téléphone portable, lui faire faire des transactions dans l'urgence ou lorsqu'elle est malade par exemple.

Le Démarchage téléphonique: généralement les escrocs proposent de vendre des produits à tarifs exceptionnels sans que vous les ayez vus, réalisent un sondage pour collecter vos données personnelles et vous posent des questions personnelles pour adapter leur arnaque et la rendre la plus crédible possible à vos yeux.

L'escroquerie en ligne et les dangers d'Internet: cette technique repose sur la crédulité et le manque d'expérience des internautes. Plusieurs méthodes sont employées par les escrocs ayant de mauvaises intentions :

L'hameçonnage (ou phishing) en vous induisant en erreur afin d'obtenir vos données personnelles (mots de passe, numéros de carte bancaire). Ils utilisent la dénomination d'un expéditeur pour lequel vous avez confiance (administration fiscale, opérateur, etc.) ex: fausse mise en demeure,...

Le **scamming** où on vous annonce que vous avez gagné un prix, mais qu'il faut payer une certaine somme pour pouvoir le recevoir.

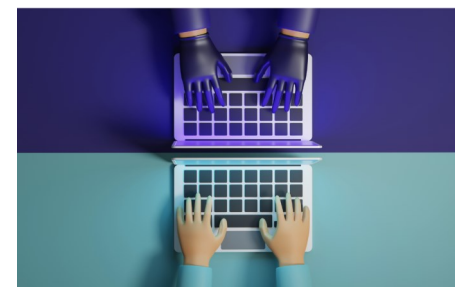
Autres arnaques courantes: faux jeu-concours, fausse livraison de colis, invitation à un enterrement, faux investisseurs, fausses associations demandant des fonds...

L'usurpation d'identité: le fraudeur prend votre identité pour ouvrir des comptes bancaires, souscrire des cartes de paiement, des crédits à la consommation, demander une carte grise pour un véhicule (les futures amendes vous seront adressées).... C'est une conséquence des techniques énoncées ci-dessus. La personne malveillante aura récupéré vos données personnelles (nom, prénom, date et lieu de naissance, mots de passe...) grâce aux faux site Web, suite à votre réponse à un faux-SMS frauduleux, à un appel téléphonique (démarchage, sondage...) ou en réponse à un e-mail falsifié.

L'escroquerie au sentiment: des internautes vous font croire qu'ils sont amoureux et demandent, une fois l'interlocuteur épris en retour des sommes d'argent pour diverses raisons (santé, rencontre...) . Tout est faux, la seule chose de sûre c'est que vous ne reverrez jamais ni votre argent ni votre correspondant virtuel.

L'arnaque à la fausse amende: les notifications de paiements d'amendes ou de retards de paiement de celles-ci ne se font jamais par SMS ou par e-mail. Ne surtout pas répondre à ces sollicitations car ce sont des pièges pour collecter vos données et parfois vous voler de l'argent. « la gendarmerie de Saône-et-Loire a averti récemment que plusieurs personnes du département avaient été victimes d'une **arnaque aux tickets de recharge**. « Elles reçoivent un appel de la part de la gendarmerie leur demandant d'aller chercher des tickets de recharge au bureau de tabac pour payer une amende suite à une infraction qu'elles auraient soi-disant commise. L'une a perdu 1 500 €, l'autre 250 €. » selon le site

<https://www.petitsfreresdespauvres.fr/>





La sécurité des anciens

Que faire pour se protéger et prévenir et protéger un senior des arnaques

Règle n°1: NE PAS OUVRIR votre porte à des inconnus.

Règle n°2: NE JAMAIS communiquer vos données personnelles par téléphone ou par internet (mots de passe, coordonnées bancaires, nom, prénom, date et lieu de naissance...). Restez vigilants ne faites pas confiance aux interlocuteurs que vous ne connaissez pas.



Règle n°3: En cas de doute sur la véracité du message reçu, VERIFIEZ en allant chercher vous-même sur Google avec comme recherche « le nom de l'interlocuteur ou de l'entreprise » et « arnaque ».

Règle n°4: Parlez-en autour de vous à des personnes de confiance pour qu'elles recherchent des informations complémentaires sur le message reçu et dès que vous avez le moindre doute.

Règle n°5: Faites-vous aider par une personne de confiance lorsque vous voulez faire un achat sur Internet.

Règle n°6: ne pré-enregistrez jamais vos moyens de paiement sur un téléphone portable, sur un site internet ou une tablette pour éviter les achats non autorisés.



Règle n°7: Changez régulièrement vos mots de passe et n'utilisez pas le même pour tous vos espaces numériques.

En cas d'abus de faiblesse avéré ou tout autre escroquerie:

Demander un certificat de vulnérabilité à un médecin (pour les abus de faiblesse) puis porter plainte avec tous les éléments de preuve du larcin collectés auparavant. N'ayez pas honte d'en parler et faites-vous assister par votre entourage ou de personnes de confiance.



Nino Merle: le foot dans la peau



Cette année nous souhaitons mettre à l'honneur une graine de champion tronchysoise, le futur Cristiano Ronaldo made in TRONCHY : Nino Merle.

A 13 ans Nino est aujourd'hui scolarisé en classe de 4ème au collège Le Devoir (groupe St Charles) à Chalon-sur-Saône en section sportive après avoir été finaliste du pôle espoir. Il s'est classé l'an dernier dans les 24 meilleurs sur 3 000 candidats. Malheureusement la ligue Bourgogne-Franche-Comté n'en prenait que 16 mais ce n'est que partie remise.

Comme vous l'aurez compris en introduction son talent mais également sa passion depuis toujours c'est : le FOOTBALL ! Il a le ballon rond dans les veines. En effet, jouer au foot est une histoire de famille puisque Alexis son Papa, son frère mais aussi ses cousins sont férus de ce sport. Nino a intégré depuis la 6ème une section spéciale sportive centrée sur le football car il veut devenir professionnel mais pas question pour autant de délaissier les études et obtient d'excellents résultats scolaires. Le jeune garçon ainsi que ses

parents sont conscients que c'est un milieu où il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus comme dans de nombreux sports et milieux artistiques. Réfléchi, sage et ayant un tempérament calme, Nino a la lourde tâche cette année de porter un brassard bien spécial. Alors qu'il joue en catégorie U14R1, il a été désigné comme capitaine de son équipe grâce à ses belles qualités humaines et son esprit sportif et donne tout ce qu'il a pour être repéré lors des nombreux matchs qu'il joue les week-ends.

Véritable sportif de haut niveau, les entraînements sont quotidiens avec l'école et nécessitent de respecter une discipline et une hygiène de vie irréprochables pour mettre toutes les chances de son côté. Ce rythme de vie très exigeant pour le corps et l'esprit est accompagné d'un suivi autant au niveau musculaire avec des kinésithérapeutes et ostéopathes qu'au niveau mental avec du coaching spécialisé.

En attendant, le verdict des professionnels est sans appel, Nino est reconnu comme un jeune garçon ayant un fort potentiel avec un bon état d'esprit. « J'ai commencé de jouer au foot pendant les récréations. A 2 ans et demi j'ai intégré l'Académie du Foot à Champforgeuil le week-end, puis j'ai joué au FRSM de St Marcel. Lorsque j'étais en U10 (soit l'année des 10 ans) j'ai débuté au FC Chalon. Aujourd'hui, j'espère être bientôt repéré pour continuer d'avancer vers la professionnalisation. »





Mises en garde

DATURA STRAMOINE , une plante TRES toxique !

Très toxique pour l'Homme et les animaux, cette espèce exotique provoque, en cas d'ingestion (même en petite quantité) des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins grave.

LES BONS GESTES EN CAS DE DATURA:

- Arracher le plan en portant des gants
- Ne pas ingérer, brûler ou broyer la plante
- Limiter la dispersion des graines en nettoyant les engins infestés.

Signalez la présence de Datura à signalement@fredonbfc.fr



ATTENTION A L'AMBROISIE

L'Ambroisie est une **plante envahissante** présente sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

Son pollen, très allergisant, cause **un problème majeur de santé publique**. Les symptômes sont comparables au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) pouvant entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.



Son **fort potentiel d'envahissement** lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux et causer **des pertes de rendement** même totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Chaque pied d'ambrosie produit chaque année en **été/automne** des **grains de pollen** pouvant affecter les personnes allergiques, **plusieurs centaines voire milliers de semences**.

Ainsi, pour éviter un envahissement par les ambrosies **SURVEILLEZ VOS TERRAINS** (attention aux environs des mangeoires pour oiseaux car les graines commercialisées contiennent parfois des graines d'ambrosie).

Si vous pensez avoir trouvé de l'ambrosie **SIGNELEZ** la zone infectée sur la plateforme signalement-ambrosie.atlasante.fr Pour plus d'infos : www.ambrosie.info

LES FRELONS ASIATIQUES SONT DANGEREUX



Les nids des frelons sont souvent très impressionnants. En cas de découverte d'un spécimen, ne pas essayer de le décrocher soi-même car ces insectes sont extrêmement dangereux. Il faut absolument détruire ce nid en appelant un professionnel spécialisé au plus vite. En hiver les frelons ne migrent pas, la colonie meurt sauf la reine qui s'enterre pendant toute la période froide. Au printemps elle pond de nombreux œufs dont la progéniture reconstituera la nouvelle colonie.

À DETRUIRE

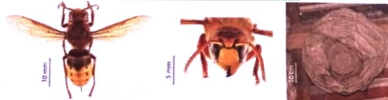
FRELON ASIATIQUE



- Aspect globalement noir avec cul jaune orangé et pattes jaunes
- Vol rapide et agile
- Le nid possède une entrée latérale

À RESPECTER ++

FRELON EUROPÉEN



- Aspect ressemblant à une très grosse guêpe, les 3/4 de l'abdomen jaune bariolé de noir comme « les Daltons »
- Vol lourd
- Le nid possède une entrée située à l'extrémité inférieure



PRODIGE BRESSE BOURGUIGNONNE

www.prodigebressebourguignonne.com

direction@pbb71.com / 03.85.72.97.57.

Vente de produits d'hygiène et de services, nous sommes à votre écoute



Un enrôlement d'hommes à Tronchy Sous Charles le Téméraire (1433-1477)



Louis XI, depuis l'avènement de son règne en 1461, convoite les territoires de son cousin le Duc de Bourgogne, Philippe le Bon, acquis par de subtiles alliances maritales et d'heureux concours de circonstance. Quand Charles hérite du Duché de son père, l'affrontement débute réellement entre les deux belligérants.

Charles, surnommé Le Téméraire en raison de son caractère pugnace et emporté, désire unifier ses Etats du Nord ; Flandre, Hainaut, Artois, Luxembourg, Brabant, Hollande, Zélande... aux Etats du Sud ; Bourgogne, Comté, Nevers, Charolais, Mâconnais... en s'emparant soit de la Champagne (alliée au Royaume de France), soit de la Lorraine (alliée au Saint-Empire Romain Germanique), afin de créer un « couloir » territorial entre les deux Bourgognes. L'issue de la jonction de ses Etats ambitionnerait les chances de Charles Le Téméraire de ceindre la couronne de Roi de Bourgogne par l'adoubement de l'Empereur Romain Germanique Frédéric III de Habsbourg. Mais, Louis XI, « l'Universelle Aragne »*, brûle de réunir la Bourgogne aux terres de France et s'allie habilement les services des Suisses, Alsaciens, Lorrains avec force rétribution. Son obsession réussira après 10 ans de guerres intestines avec la Bourgogne, quand en 1477, sous les murs de Nancy, Le « Grand Duc Occidental » tombera et avec lui le rêve d'une Bourgogne royale.

* « L'universelle aragne » ou universelle araignée : le surnom de LOUIS XI qui tisse dans l'ombre sa toile en ayant recours à la diplomatie, la ruse et un vaste réseau d'espions à sa solde, au lieu d'utiliser la force guerrière.

LES ARMEES DE CHARLES LE TEMERAIRE

A partir de 1471, Charles le Téméraire met en place une armée permanente pour la « garde, seürté et deffense » de ses terres et sollicite sous forme d'ordonnances auprès des baillis de ses provinces du Sud bourguignon, l'enrôlement de ses futures troupes en vue d'une guerre imminente contre le Royaume de France. « Etre sur le pied de guerre »... un mandement du parlement de Dijon commande cette levée féodale en hommes dans chaque village du Duché, Tronchy obéira à cette demande entre autres communes bressanes

MEMOIRE SUR LA COMPOSITION

« Nous voyons dans le contenu de ce mandement qu'il fut fait après mûre et grave délibération du Conseil, et par l'avis de plusieurs capitaines et autres nobles assemblés à Dijon. Un mandement analogue fut évidemment envoyé à tous les autres baillis des 2 Bourgognes. On ne peut méconnaître l'importance de cette pièce. C'est comme levée féodale, la levée en masse la plus considérable qu'il soit possible de faire. que tous les nobles ou gens de guerre se lèvent, qu'ils partent en homme d'armes, en demi-lances, en coustiliers, en gens de trait à cheval, qu'ils partent même en fantassin, peu importe, il faut qu'ils rejoignent l'armée. Les uns doivent marcher non-seulement en vertu de leurs obligations féodales, mais bien au-delà, et alors même qu'ils ont déjà rempli ces obligations. Les autres n'ont pas de tenure, mais ils ont l'habitude des armes, ils sont sujets bourguignons, et à ce titre ils doivent servir le Duc. »

Extrait de «Les Armées de Charles Le Téméraire dans les deux Bourgognes» par M. De La Chauvelays 1879 - Editions DUMAINE



Charles le Téméraire Dessin de
Alphonse de Neuville—gravure du
XIXème siècle

Les habitants de Lexart (6) et Tronchy (7), au nombre de 66 feux, fourniront 4 hommes habillés :

deux de brigandine et deux d'escryvice, et équipés comme les autres.

Les habitants de la paroisse de Turey (1), au nombre de 68 feux, fourniront 4 hommes dont deux habillés d'escryvice et les deux autres de jaque ; tous équipés comme dessus est dit.

(1) La brigandine ou brigantine était une armure formée de petites lames d'acier s'appliquant les unes sur les autres, liées entre elles par des rivets ou clouées sur une forte étoffe. La brigandine était encore recouverte par un pourpoint. La jaque était une espèce de casaque militaire faite ordinairement de peaux de cerfs appliquées les unes sur les autres, et généralement encore rembourrée. Le jaseran était une sorte de cuirasse. L'escryvice, escrevice, crevice, était une cuirasse composée de lames de fer mises les unes sur les autres ; faite en façon d'écailles, elle rappelait la queue de l'écrevisse :



ARMURE EN
QUEUE D'ÉCREVISSE
XVI^e siècle

Armure ancienne dit écrevisse du XVI^e s.
Planche d'armures Nouveau Petit Larousse Illustré
1952/1958

Alors, selon le contenu du mandement, les commissaires firent à leur défaut les diligences voulues. Le travail commencé le 20 mai 1471, se continua jusqu'à entière perfection. Il fut en outre commandé aux seigneurs haut-justiciers de mener lesdits gens de guerre au lieu de Deroux (1), le vendredi après la Saint-Jean, pour les faire inscrire et passer à montre ainsi qu'il appartient en tel cas. Nous lisons aux archives le détail suivant des opérations des commissaires :

(1) Deroux ou Droux, commune de Saint-Remy, canton et arrondissement de Chalon (Saône-et-Loire).

(6) Lessard-en-Bresse, canton de St-Germain-du-Plain, même arrondissement.

(7) Tronchy, canton de St-Germain-du-Plain, même arrondissement.

Etat civil



NAISSANCES

Isaac Barrios 18/06/23

Maëva Decoq 09/09/23

BAPTEMES

- Raphaël ROLLAND 22/07/23
- Fanette COMPAIN 07/08/23
- Rose GUYON ZEISSER 14/10/23



Mme Georgette HUARD née GILET

Mme Irène KRISCA

Mme Renée GAUDILLERE notre doyenne née PY

M. Henry LEVIEZ

La doyenne de notre commune s'en est allée la nouvelle doyenne du village est Mme Poitou

Notre doyen M. Brusson fête ses 95 ans.



POUR INFO :

Les nouveaux arrivants sont priés de se faire connaître à la Mairie afin de mettre à jour les listes électorales et communales.



Réhabilitation des châteaux d'eau



Depuis 18 mois les 2 réservoirs d'eau potable gérés par le Syndicat Mixte d'Alimentation en eaux potables Chalon Sud Est étaient en travaux de réhabilitation. En effet, il y a 6 ans, le délégataire SAUR avait émis une alerte concernant l'état des châteaux d'eaux. Prise très au sérieux, le syndicat a décidé de réaliser rapidement un diagnostic complet de ses ouvrages en 2018. Ce dernier a confirmé le mauvais état de ces 2 ouvrages construits dans les années 60 et mis en service en 1975 pour St Vincent et 1970 pour l'Abergement. Ainsi, des dégradations telles qu'une fuite dans la cuve, le revêtement d'étanchéité intérieur de la cuve dégradé, tout comme celui au niveau de la coupole de couverture ont été mentionnés. De la corrosion dans les canalisations était également présente ainsi que des fissures extérieures sans compter le manque de sécurité pour les agents qui montent vérifier et entretenir la cuve se sont ajoutées à la liste des annotations.

De nombreuses heures de réflexion pour mener à bien ce projet de rénovation ont été nécessaires afin d'assurer la continuité de service de distribution d'eau à la population pendant toute la période des travaux et notamment lors des périodes de sécheresse l'été.

Tous les points problématiques soulevés dans le diagnostic ont été résorbés lors des récents travaux. Dorénavant, seul un nettoyage annuel de l'ouvrage (en sécurité puisque les échelles ont été sécurisées avec l'installation de garde-corps) sera nécessaire. Pour compléter l'opération, des systèmes de sécurisation des ouvrages ont été mis en place afin d'éviter tout acte de malveillance. Aujourd'hui, les ouvrages d'une capacité totale de stockage de 2 500 m³ (1 500 à St Vincent et 1 000 à l'Abergement) sont repartis pour 50 ans. Le responsable de la société Etandex ajoute "notre leitmotiv est d'entretenir plutôt que construire. Nous faisons toujours en sorte qu'un homme dans sa vie n'ait pas besoin de revenir 2 fois au même endroit."

Coût total des travaux : 1 424 000 € pour les 2 réservoirs dont 680 000 € de reste à charge pour le syndicat.

" Nous sommes contents car il n'y a pas eu de dérapage, les coûts ont été maîtrisés, les travaux se sont bien passés et nous n'avons pas eu besoin d'acheter de l'eau à d'autres syndicats" explique M. Gautheron, responsable du SYDRO.



Pour le syndicat il n'y a plus de gros chantier à venir, seuls les renouvellements des canalisations seront au programme dorénavant.



La vie communale

Les vœux du Maire le 20 janvier

M. le maire a présenté ses vœux aux administrés à la salle des fêtes devant une trentaine de personnes dont les nouveaux habitants qui ont été accueillis chaleureusement. Cet évènement s'est conclu avec le partage de la galette des rois et le verre de l'amitié.

Le CIMETIERE, lieu de recueillement ouvert à tous qui nécessite le désherbage!

Depuis plusieurs années, les communes n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires du type désherbants pour entretenir les espaces publics. Ainsi il est impossible de garder les lieux propres tels que les cimetières. L'état du cimetière est l'affaire de tous. Chaque famille devrait à minima entretenir autour de sa concession.



L'entretien des fossés ne se fait pas toute l'année !

L'entretien des fossés incombe principalement aux propriétaires des terrains mais attention l'intervention est très réglementée, notamment concernant la période de nettoyage et fauchage. En effet, ces travaux doivent être réalisés avant fin mars et/ou après début juillet, périodes pendant lesquelles la majorité des espèces animales et végétales ont accompli leur cycle de reproduction.



Les arbres remplis de feuilles tardivement dans la saison avaient une prise au vent importante lors des tempêtes automnales et ont perdu leur résistance avec les sols détrempés.

Un arbre déraciné a arraché les fils téléphoniques et électriques aux Cottins. L'intervention des pompiers de St Etienne a été nécessaire.

La Mairie accueille une nouvelle secrétaire à votre service

COMMENT PRESERVER LA BIODIVERSITE

Les bâtiments, surtout les anciens, hébergent des espèces sauvages (chauve-souris, lézards, rapaces, hirondelles) qui peuvent utiliser les fissures ou les combles comme site de reproduction ou d'hivernage. Tout chantier de rénovation peut, s'il n'est pas suffisamment réfléchi, faire disparaître ces espèces et leurs habitats par méconnaissance (éclairage inadapté, rebouchage...). Un chantier doit être programmé et réalisé en identifiant ces espèces et habitats et en mettant en place des mesures pour les préserver.

Qu'il s'agisse de biodiversité ordinaire ou d'espèces rares voire protégées, la rénovation est à envisager en cohérence avec les autres actions de protection menées par ailleurs à l'échelle communale (extinction de l'éclairage nocturne, pose d'hôtels à insectes, choix d'essences locales, fauches tardives, noues végétalisées, toitures végétalisées...). L'objectif est de préserver la biodiversité, qui s'effondre malheureusement rapidement, affectant nos écosystèmes.

RAPPEL: L'hirondelle est un prédateur du moustique tigre !

RESTEZ INFORMES



La commune dispose d'un nouveau site internet, d'une consultation simple et rapide, facile d'utilisation. Ce site vous permettra d'obtenir des informations claires et précises avec une communication évolutive. N'hésitez pas à le consulter régulièrement afin de suivre l'actualité de la commune de Tronchy. www.tronchy.fr



Informations communales

Cérémonies



19 Mars 2023

8 Mai 2023

11 novembre 2023



Location de la salle communale

Conditions	Tarif
Habitants de la commune en résidence principale ou agent communal	120,00 €
Personnes extérieures	200,00 €
Sociétés locales	90,00 €
Vin d'honneur ou manifestation de 5h ou moins organisés par des habitants, associations de la commune ou agent communal	50,00 €
Vin d'honneur ou manifestation de 5h ou moins organisés par des personnes extérieures	60,00 €
Associations communales	Gratuit 1X par an
Anciens Combattants de Lessard-Tronchy	Gratuit 1X tous les 2 ans
FNACA Lessard-Tronchy-Thurey	Gratuit 1X tous les 3 ans

Cartes de pêches: 1 journée ou 1 week-end à l'étang du CMCAS

Carte à retirer en mairie contre dépôt d'une carte d'identité (restituée au retour de la carte de pêche empruntée).

4 lignes maximum avec éventuellement une ligne par personne supplémentaire.

Pêche autorisée uniquement en journée (interdite la nuit)

Espèces	Taille maximum
Brochet	60 cm
Black-bass	30 cm
Sandre	50 cm



Appel aux témoignages d'anciens pour nous communiquer des anecdotes sur le village de leur enfance.



Informations utiles

Déchetterie (Saint Germain-du-Plain)

	Période d'hiver (novembre à février)
Lundi et samedi	9h-12h / 14h-17h
Mercredi	13h30 - 17h
Vendredi	14h - 17h
	Période d'été (mars à octobre)
Lundi et samedi	8h-12h/14h-18h
Mercredi	13h30-18h
Vendredi	14h-18h

SAMU: 15 ou 112

POMPIERS: 18 ou 112

(Simard) 06 74 70 46 89

GENDARMERIE 17

(Montret) : 03 85 76 51 43

HOPITAL (Chalon-sur-Saône)

03 85 44 66 88

SOS MEDECIN : 36 24

Point d'Apport Volontaire :

!!!! ATTENTION le point propre
a déménagé !!!!

2 conteneurs (verre, papier) situés
derrière la Mairie



CONTACT MAIRIE

Tél : 03.85.96.41.29

Mail : contact@tronchy.fr

Site web : <https://www.tronchy.fr>

HORAIRES PERMANENCE MAIRIE

lundi 9h -12h et jeudi 14h -17h

ENTREVUE MAIRE / ADJOINTS

Prendre rendez-vous avec la secrétaire (coordonnées ci-dessus)

Collecte des ordures ménagères: mercredi (si jours fériés collectes les samedis d'avant)

Maison médicale de MONTRET : 25 place de l'église

03 85 76 51 60

Pharmacie ST LOUP : 45 rte de St Vincent - MONTRET

03 85 76 55 80



Cabinet infirmier

06 10 12 38 01

Gîte touristique à la nuitée :

« Aux Volets Bleus d'Ouroux » - 7 rte du Rouilly - **OUROUX-SUR-SAÔNE** (capacité 6 adultes + 2 enfants)

06.60.49.66.51 / reservation@avbo.com / Infos et photos sur: www.auxvoletsbleusdouroux.com/



Le compostage est obligatoire

SPANC

VOTRE SERVICE DEDIE À L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PROFITEZ DU SERVICE DE VIDANGE A DES PRIX AVANTAGEUX



Le SPANC vous propose la réalisation des **interventions de vidanges** et de **nettoyages** de vos ouvrages d'assainissement non collectif (fosse septique ou toutes eaux, microstation,...) à des **prix avantageux**. Pour profiter de ce service, un **bon de commande** est à remplir et à retourner au service.

Le **bon de commande** est **disponible** sur le **site internet** ou **auprès de nos techniciens** (voir coordonnées ci-dessous).

Service SPANC
SICED Bresse Nord
391 Rue des Autelins
71310 SERLEY
Tél : 03.85.76.93.48
Mail : spanc@sicedbressenord.fr



Ayant élaboré un nouveau PLUI pendant plusieurs années avec les élus de toutes les communes, ce document régissant toutes les nouvelles règles d'urbanisme sera applicable aux 26 communes de « Terres de Bresse » dont TRONCHY à partir d'avril 2024.



Quoi de neuf en 2024 ?

A compter du **1er janvier 2024** conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le **tri à la source des biodéchets** sera généralisé et concernera tous les **professionnels** et les **particuliers**

Les biodéchets, c'est quoi ?

Ce sont des **déchets biodégradables** qui sont **présents** dans nos **jardins** et dans nos **cuisines** !

Déchets alimentaires

Restes de repas : pâtes, légumes...
Produits périmés
Restes de préparation : épluchures...

Déchets verts

Tontes de pelouses
Feuilles mortes
Tailles d'arbustes

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet: www.siced-bresse-nord.fr, nous contacter par mail: contact@sicedbressenord.fr ou par téléphone au **03 85 76 98 45**.



Ce bulletin a été réalisé en partie avec le soutien des annonceurs qui y figurent.
Merci à ces généreux donateurs !

Auberge du Cud'poulot

Alex LaSille

Le Bourg / Lessard en Bresse - 03.85.41.22.13

**SARL AA
MERLE**

- ✓ PLACO / PEINTURE
- ✓ REVÊTEMENT DE SOL
- ✓ POSE DE CUISINE
ET SALLE DE BAIN

☎ **06 15 56 08 00 - 06 23 71 44 59**

✉ **ets.merle@live.fr**



**Céline
JOUVENCEAU**

Conseillère en immobilier



☎ **0609206093**

✉ **celine.jouvenceau@iadfrance.fr**

📍 **Lessard-en-Bresse & Alentours (71)**

Suivez-moi

iadfrance.fr

EIRL Céline JOUVENCEAU, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Chalon sur Saône sous le numéro 891 580 920 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

LYMAZONI

Lydia MARTIN	550 rue de l'école
Thérapeute énergétique	71440 TRONCHY
06 80 52 79 75	lydiamartin71@orange.fr

Virginie Gautret Conseillère pour

- * Partylite (bougies)
- * Légendes Gourmandes
- * Charcuterie Lyonnaise

60 rue du moulin de la coudre
71440 Tronchy
06.33.48.89.16
virginiegautret@gmail.com

**FLM
MENUISERIE**

www.flm-menuiserie.com

LABOULY Florian 23 Rue du Pranel
03.85.96.86.35 ZA Le Velard
06.75.08.17.19 71370 Ouroux sur Saône
flmmenuiserie71@gmail.com

SARL MESSEAGER

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Parafoudre | Interphones
VMC | Aspiration centralisée

MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS
NEUF | RÉNOVATION | DÉPANNAGE

06 07 16 81 14 • 03 85 42 23 33
sarl.messenger@yahoo.fr

HAUT DOUBS BOIS
SCIERIE REGNAUD

"Tout l'univers du bois pour les pros & particuliers"

www.haut-doubs-bois.com

M. le maire et les élus vous souhaitent
leurs meilleurs vœux pour 2024 !

